



Organisation
des Nations Unies
pour l'éducation,
la science et la culture



confintea VI

vivre et apprendre pour un futur viable -
l'importance de l'éducation des adultes

sixième conférence internationale
sur l'éducation des adultes

belém, brésil, 19 – 22 mai 2009



UIL
UNESCO Institute
for Lifelong Learning
Institut de l'UNESCO
pour l'apprentissage
tout au long de la vie



United Nations
Educational, Scientific
and Cultural Organization
منظمة الأمم المتحدة
للتربية والعلم والثقافة

UNESCO Regional Bureau
for Education in the Arab States - Beirut



Conférence régionale préparatoire des Etats arabes en vue de CONFINTEA VI Tunis, Tunisie, 5 – 7 janvier 2009

Investir dans l'Éducation des Adultes : construire des sociétés de l'apprentissage et du savoir dans les Etats arabes

Préambule

Cette conférence se tient dans le cadre des Objectifs du Millénaire pour le développement, de la Décennie des Nations Unies pour l'alphabétisation, de la Décennie des Nations Unies pour l'éducation en vue du développement durable, du Plan arabe pour le développement de l'éducation dans le monde arabe et du Programme islamique relatif à l'alphabétisation et l'éducation de base pour tous.

Nous, les représentants des 18 pays arabes participant à la Conférence régionale des Etats arabes organisée du 5 au 7 janvier 2009 à Tunis, République de la Tunisie, en préparation de la sixième Conférence Internationale sur l'Education des Adultes (CONFINTEA VI), **affirmons que l'éducation est un droit fondamental ratifié par les législations et les déclarations internationales, et qu'elle est la condition sine qua non de la garantie des autres droits, tels que le droit à l'habitat, au travail, à la santé et autres.**

Convaincus du rôle que peut jouer l'éducation des adultes dans le développement humain face à l'évolution rapide des savoirs, aux progrès des technologies d'information et de communication et aux nombreux défis posés à la région par la mondialisation, **nous affirmons également que l'investissement dans l'éducation des adultes est le fondement de la construction des sociétés de l'apprentissage et du savoir dans les Etats arabes.**

Par ailleurs, la crise économique mondiale qui sévit actuellement exige une réflexion sérieuse et approfondie sur le développement de l'éducation et sur sa contribution à la maîtrise des conséquences de cette crise et à l'anticipation des problèmes à venir.

Contexte

Les Etats arabes, ce sont 320 millions d'habitants répartis sur deux continents – l'Asie et l'Afrique – qui ont en partage une langue, une culture et une histoire. Au niveau de la région, des pays riches côtoient des pays pauvres dont 23 % de la population vivent dans l'indigence, avec moins de 2 dollars des E.U. par jour.

Les conflits, les guerres et l'occupation étrangère constituent, dans certains pays, des facteurs d'instabilité sociale, politique et économique et une source de déperdition des ressources matérielles et humaines. Une telle situation influence négativement l'identification des priorités nationales, affecte les infrastructures et le système éducatifs, cause des dégâts humains et génère un climat de peur et d'insécurité dans la région.

Environ 60 millions d'habitants dans cette région sont analphabètes, dont deux tiers de femmes. Plus de 6 millions d'enfants âgés de 6 à 15 ans sont déscolarisés dont deux tiers de filles ; ce chiffre pourrait augmenter de 40 % à l'horizon 2015 faute de mesures appropriées. Malgré le développement sensible constaté au niveau de la scolarisation des filles, la région continue à être affectée par la faiblesse du niveau éducatif des femmes puisque 50 % d'entre elles sont analphabètes. Ces dernières souffrent également d'un désavantage en matière de citoyenneté, de droits juridiques, de participation dans les fonctions professionnelles et techniques, de représentation parlementaire et ministérielle. La liberté d'expression et la démocratie sont limitées pour ne pas dire inexistantes.

La région subit aussi la fracture numérique, l'accès aux technologies d'information et de communication demeurant très restreint, et reste également dépendante en matière de production du savoir du fait que l'investissement dans la recherche et le développement ne dépasse guère 0,5% du produit national brut, ce qui est en deçà de la moyenne internationale.

Bien que la région consacre la part la plus élevée du produit national brut à l'éducation par rapport aux autres régions et aux pays développés, l'investissement est impropre à fournir une éducation de qualité, répondre aux besoins du marché du travail et accompagner les avancées rapides de la mondialisation et de la technologie. Il s'avère donc absolument nécessaire d'instaurer une meilleure gouvernance au sein de tous les secteurs publics permettant d'optimiser l'action en faveur d'un investissement adéquat dans l'éducation des adultes et la construction de sociétés de l'éducation et du savoir.

Questions clés et tendances

L'écart qui subsiste entre les engagements et les réalisations désavoue la volonté politique exprimée par tous les Etats arabes. On fait les constats suivants :

Il faut redéfinir le concept d'alphabétisation et d'éducation des adultes à travers une approche intégrée de toutes formes d'éducation et d'apprentissage des adultes et identifier les raisons de la persistance de l'analphabétisme à des niveaux élevés chez les adultes, surtout chez les femmes ;

Le manque de coordination entre le Ministère de tutelle de l'Alphabétisation et de l'Éducation des Adultes, généralement les Ministères de l'Éducation ou des Affaires sociales, et les autres Ministères et organismes intervenant dans le domaine, rend les efforts redondants et amoindrit les résultats. Le besoin est donc pressant de renforcer la coordination entre les différentes parties prenantes ;

A l'exception de quelques pays, les législations en matière d'alphabétisation et d'éducation des adultes restent rattachées à l'éducation en général. A noter que le Koweït est le seul pays dans la région qui oblige ses citoyens à s'alphabétiser ;

La tendance est à la décentralisation de la mise en œuvre des activités d'alphabétisation sauf s' il y a un manque de ressources humaines et matérielles ;

Bien que l'éducation des adultes soit considérée comme un investissement stratégique, le financement de ses programmes par les gouvernements, le secteur privé et les organisations de la société civile reste insuffisant comme le révèlent les rapports nationaux.

Il est en outre nécessaires de prendre les mesures suivantes :

- Avoir recours à des études objectives afin de déterminer les types de programmes d'éducation des adultes permettant de répondre aux besoins des apprenants et d'accompagner le développement économique des Etats.
- Mettre en place des critères d'assurance de qualité et adopter des indicateurs établis à partir de données statistiques fiables.
- Soutenir les études et les recherches concernant la conception de politiques et stratégies en matière d'éducation des adultes et d'éducation non formelle.
- Appuyer les programmes de qualification et de formation pour le renforcement des capacités nationales en matière d'éducation des adultes.
- Élaborer des politiques et une méthodologie de travail pour la reconnaissance de l'éducation non formelle.
- Utiliser les technologies d'information et de communication comme outils d'éducation et d'apprentissage.
- Veiller à l'échange des expériences et des bonnes pratiques.
- Créer un fonds de financement arabe pour appuyer les pays pauvres qui affichent des taux élevés d'analphabétisme.
- Élaborer un cadre référentiel commun pour les données et les statistiques qui permettront d'établir un diagnostic réel et fiable dans le domaine de l'alphabétisation et de l'éducation des adultes.
- Impliquer la société civile dans la mise en œuvre des programmes d'alphabétisation et d'éducation des adultes.

Réalisations dans la région arabe

On a constaté une amélioration de 6% au niveau de la généralisation de l'enseignement primaire (UPE) dans la région durant la période 1999-2000-2004. Cependant, les progrès réalisés, qui varient d'un Etat arabe à un autre, restent en deçà de ceux de l'Afrique subsaharienne et de l'Asie du Sud Ouest.

Durant la même période, le taux d'alphabétisation a augmenté de 14% pour atteindre 72 % et l'effectif des analphabètes a diminué, passant de 64 à 58 millions de personnes.

Le taux net de scolarisation en primaire (TNS) a continué de croître pour atteindre 84 % en 2006. Le nombre d'enfants déscolarisés s'élevait à 5,7 millions en 2006, soit une diminution de 2 millions par rapport à l'année 1999.

L'écart entre les taux de scolarisation des garçons et des filles en primaire est passé de 87 filles contre 100 garçons en 1999 à 90 filles en 2004. En 2006, trois pays dans la région ont atteint la parité entre garçons et filles dans l'enseignement primaire.

En général, les pays arabes ont amélioré leur indice de développement de l'éducation (IDE) courant 2003-2004.

En 2006, deux pays dans la région ont presque atteint les quatre objectifs quantitatifs d'EPT, alors que 11 pays se trouvent dans une situation intermédiaire et que 4 autres pays sont encore loin de la réalisation de ces objectifs.

En comparaison avec les autres régions, les Etats arabes consacrent une plus grande partie des dépenses publiques à l'éducation : plus de la moitié d'entre eux qui disposent de statistiques en la matière ont affecté plus de 20% des dépenses publiques à l'éducation en 2006.

Les Etats de la région ont également accompli des progrès dans divers domaines :

- utilisation des technologies d'information et de communication dans l'alphabétisation et l'éducation des adultes.
- Articulation entre l'éducation formelle et non formelle ;
- démultiplication des programmes destinés aux populations à besoins spéciaux ;
- liaison entre les programmes préscolaires, l'éducation formelle et l'éducation des adultes ;
- élargissement des domaines de partenariat entre les secteurs publics et la société civile et promotion du réseautage entre les ONG au niveau de la région (exemple du Réseau arabe d'alphabétisation et d'éducation des adultes).

L'Initiative LIFE (Alphabétisation : savoir pour pouvoir) a eu un impact direct sur les six pays arabes ciblés dans la région, que ce soit au niveau de l'identification des besoins ou de la mise en œuvre de projets novateurs dans ces pays.

Les Etats arabes ont bénéficié de programmes de renforcement des capacités menés par des organisations régionales et internationales telles que l'UNESCO, l'ALECSO et l'ISESCO et le Bureau arabe de l'Éducation des Pays du Golf. Ces programmes, malgré leur ampleur, n'ont pas pu répondre à tous les besoins de la région.

Défis

- Malgré les grands efforts déployés par les Etats arabes pour la généralisation de l'éducation primaire, avec des niveaux variés d'accomplissement entre pays, environ 6 millions d'enfants demeurent déscolarisés ; un tiers d'entre eux ne fréquentera jamais à l'école.
- Environ un tiers des enfants scolarisés quittent prématurément l'école à cause de la pauvreté, du milieu de vie (rural), de la distance jusqu'à l'école, des traditions, de l'ignorance des parents et de l'insécurité.

Actions nécessaires :

- Répondre aux besoins éducatifs spécifiques des jeunes (15-24 ans) qui représentent plus de 20% de la population et dont la majorité a quitté l'école.
- Répondre aux différents besoins en éducation et en formation des éducateurs afin d'assurer une formation continue en conformité avec l'évolution rapide du savoir.

- Promouvoir la participation du secteur privé en complément du secteur public dans le domaine de l’alphabétisation et de l’éducation des adultes.
- Prendre les dispositions nécessaires et utiliser les outils adéquats pour la réalisation de la qualité de l’éducation.
- Augmenter et diversifier les sources de financement des programmes d’alphabétisation et d’éducation des adultes.
- Améliorer le rendement dans les établissements d’enseignement et d’éducation.
- Faire face à la multiplicité des programmes d’éducation des adultes et des opérateurs intervenants.
- Atteindre un niveau plus important d’intéressement des gouvernements et rendre les sociétés plus conscientes de l’importance de l’alphabétisation et de l’éducation des adultes.
- Augmenter la motivation des bénéficiaires des programmes d’alphabétisation et d’éducation des adultes.

Recommandations

Politiques et stratégies

- 1- Appel aux Etats arabes à unifier les concepts d’éducation des adultes, considérer l’éducation des adultes comme composante indissociable des plans nationaux d’éducation et de développement dans le cadre de l’apprentissage tout au long de la vie et veiller à établir des passerelles entre l’éducation formelle et non formelle.
- 2- Appel aux gouvernements à prendre les dispositions politiques, stratégiques, administratives et techniques nécessaires pour assurer l’accès équitable des enfants non scolarisés, des jeunes filles, des femmes et des couches vulnérables de la population à l’éducation, notamment à l’alphabétisation et à l’éducation des adultes.
- 3- Confirmation de l’engagement pris d’atteindre les objectifs de l’Education pour Tous de Dakar, notamment en ce qui concerne l’alphabétisation et l’éducation des adultes, et de l’Initiative LIFE.
- 4- Développement et amélioration des bases et des outils de travail dans le domaine de l’alphabétisation et de l’éducation des adultes, y compris des structures existantes.
- 5- Mise en place de politiques et mécanismes pour la reconnaissance et la valorisation de tous les apprentissages dans le cadre de l’alphabétisation et de l’éducation des adultes, avec l’adoption de systèmes de validation et d’accréditation.
- 6- Appel aux gouvernements à développer et renforcer le rôle des médias éducatifs en ce qui concerne l’éducation des adultes.
- 7- Appel aux gouvernements à mettre en application le plan de développement de l’éducation dans le monde arabe adopté lors du Sommet arabe (Damas, mars 2008), notamment en ce qui concerne l’obligation et la gratuité de l’enseignement fondamental et l’éducation des adultes.
- 8- Appel à la Ligue arabe et à ses organisations, l’UNESCO et l’ISESCO pour qu’elles interviennent d’urgence et soumettent des projets d’alphabétisation et d’éducation des adultes dans les pays souffrant des effets d’une occupation ou de conflits civils.

Financement

- 9- Inciter les Etats à accorder la priorité aux programmes d’alphabétisation et d’éducation des adultes, à mobiliser les ressources nécessaires pour leur mise en œuvre et à mobiliser des sources de financement supplémentaires diversifiées, tant internes qu’externes.
- 10- Mettre en œuvre et appuyer le Fonds arabe destiné au financement des projets d’éducation des adultes dans les pays arabes.
- 11- Inciter le secteur privé à participer au financement des programmes d’alphabétisation et d’éducation des adultes.

Qualité

- 12- Améliorer les programmes d'éducation des adultes de façon à ce que leurs extrants soient conformes aux normes de qualité et renforcer l'auto-apprentissage tout au long de la vie.
- 13- Appeler les universités et instituts de formation à mettre en place des programmes de formation des éducateurs d'adultes et à créer des centres spécialisés en matière d'études et de recherche.
- 14- Développer des législations et des systèmes capables de revaloriser les éducateurs des adultes professionnellement et socialement et mettre en place des programmes de formation spécifiques pour professionnaliser le métier.
- 15- Appeler les gouvernements à adopter des stratégies en vue d'utiliser des technologies d'information et de communication dans l'éducation et l'apprentissage des adultes et de les exploiter dans la construction des sociétés du savoir.
- 16- Affirmer l'engagement de généraliser une culture de qualité dans le cadre d'un environnement éducatif et d'apprentissage inspiré par la culture arabe traditionnelle qui encourage l'apprentissage tout au long de la vie.

Partenariat

- 17- Appel aux gouvernements pour qu'ils mettent en place des mécanismes plus efficaces afin de garantir un partenariat entre les différents opérateurs d'éducation et d'apprentissage des adultes.
- 18- Appel aux Etats arabes pour qu'ils intensifient les partenariats avec la société civile et le secteur privé en vue de développer des programmes de renforcement des capacités dans le domaine de l'alphabétisation et de l'éducation des adultes.
- 19- Renforcer l'implication des populations ciblées à tous les niveaux des activités d'éducation et d'apprentissage et créer un environnement attractif d'apprentissage.
- 20- Diffuser les expériences réussies et novatrices et encourager l'échange d'expertise dans le monde arabe et la coopération régionale et internationale en privilégiant la coopération Sud-Sud.

Suivi et évaluation

- 21- Intégration des opérations de suivi et d'évaluation dans les politiques et stratégies d'éducation des adultes.
- 22- Appel aux Etats à instaurer une base de données servant à la planification, au suivi et à l'évaluation et appel à mettre en place des politiques relatives à l'alphabétisation et à l'éducation des adultes.
- 23- Mise en place d'un cadre de référence commun pour l'observation, le suivi et l'évaluation des programmes d'éducation des adultes conformément aux critères et indicateurs internationaux utilisés en matière de données et d'enquêtes dans le domaine de l'éducation des adultes.
- 24- Appel aux Etats arabes à mettre en place des mécanismes nationaux pour le suivi et l'application des décisions et des recommandations issues de cette Conférence.
- 25- Appel aux Etats arabes à mettre en commun un mécanisme régional pour la réalisation et le suivi des décisions issues de cette Conférence.
- 26- Appel aux organisations régionales et internationales (UNESCO, ISESCO, ALECSO et le Bureau Arabe d'Education pour les Pays du Golf) à créer un mécanisme commun pour le suivi et l'application des recommandations issues des conférences d'éducation des adultes, et ce dans le cadre d'une action complémentaire accompagnant les réalisations au niveau national et régional et appel à assurer le soutien nécessaire aux Etats.

Toutes les données chiffrées dans ce document sont tirées de la source suivante :
UNESCO. 2008. *Rapport mondial de suivi sur l'EPT 2009. Vaincre l'inégalité: l'importance de la gouvernance*, Paris: UNESCO.